



FFvolley

**COMMISSION CENTRALE
DES STATUTS ET REGLEMENTS
(réunion télématique)**

PROCES-VERBAL N° 12 DU 12 MARS 2018

SAISON 2017/2018

Présents :

Gérard MABILLE, Président

Alain ARIA, Philippe BEUCHET, Didier DECONNINCK, Jean-Paul DUBIER, Sabine FOUCHER, Claude GANGLOFF, Sylvain GILBERT

Assistent :

Nathalie LESTOQUOY (Responsable Secteur Sportif), Claude ROCHE (Conseil de Surveillance)

1. DEMANDES DE MUTATIONS EXCEPTIONNELLES

1.1 Mademoiselle PIETRASIK Lou N° licence 1895980 née le 12/12/2003 - Pays de Fayence Volley-Ball → Mandelieu La Napoule

Mademoiselle Lou PIETRASIK a fait l'objet d'une mutation régionale du club du Pays de Fayence vers le club de Mandelieu La Napoule le 25/09/2017.

Mademoiselle PIETRASIK a déjà été inscrite sur plusieurs feuilles de matches en qualité de « mutée Régionale ».

La FFVB/CCSR après lecture des pièces du dossier :

- Attestation du club de Fayence certifiant la non inscription d'équipe de M15F dans les championnats pour la saison 2017/2018 en date du 07/10/2017 confirmée le 19/02/2018 par le secrétariat du Comité Départemental des Alpes-Maritimes.

La FFVB/CCSR constate que Mademoiselle Lou PIETRASIK est licenciée depuis le 25/09/2017 comme mutée régionale au club de Mandelieu La Napoule et qu'elle a participé à plusieurs rencontres depuis le début de la saison.

En conséquence :

La CCSR décide de ne pas requalifier la licence mutation de Mademoiselle PIETRASIK en mutation exceptionnelle.

1.2 Mademoiselle PEDRAZZOLI Lilou N° licence 2165886 née le 09/06/2004 - Pays de Fayence Volley-Ball → Mandelieu La Napoule

Mademoiselle Lilou PEDRAZZOLI a fait l'objet d'une mutation régionale du club du Pays de Fayence vers le club de Mandelieu La Napoule le 06/10/2017.

Mademoiselle PEDRAZZOLI a déjà été inscrite sur plusieurs feuilles de matches en qualité de « mutée Régionale ».

La FFVB/CCSR après lecture des pièces du dossier :

- Attestation du club de Fayence certifiant la non inscription d'équipe de M15F dans les championnats pour la saison 2017/2018 en date du 07/10/2017 confirmée le 19/02/2018 par le secrétariat du Comité Départemental des Alpes-Maritimes.

La FFVB/CCSR constate que Mademoiselle Lilou PEDRAZZOLI est licenciée depuis le 06/10/2017 comme mutée régionale au club de Mandelieu La Napoule et qu'elle a participé à plusieurs rencontres depuis le début de la saison.

En conséquence :

La CCSR décide de ne pas requalifier la licence de Mademoiselle PEDRAZZOLI en mutation exceptionnelle.

Le Président de la CCSR
Gérard MABILLE